



## COMPTE RENDU DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT DU 21 AVRIL 2022

\* \* \*

### I- Le Conseil a délibéré sur les projets de décrets suivants :

1. **Projet de décret n° 2.22.218** relatif à la constatation du décès, aux inhumations des corps, à leur transport et leur exhumation.

**Approuvé sous réserve de tenir compte des observations soulevées à son sujet après leur examen.**

2. **Projet de décret n° 2.21.165** complétant le décret n° 2.88.19 du 16 rabii II 1410 (16 novembre 1989) instituant le Conseil National de la Comptabilité.

**Approuvé.**

3. **Projet de décret n° 2.21.80** pris pour l'application de la loi n° 11.16 réglementant la profession d'agent de voyages.

**Approuvé sous réserve de tenir compte des observations soulevées à son sujet après leur examen.**

4. **Projet de décret n° 2.22.279** modifiant le décret n° 2.03.544 du 14 rabii I 1425 (4 mai 2004) allouant des indemnités forfaitaires aux enseignants et conférenciers participants aux manifestations organisées par le Haut-Commissariat aux anciens résistants et membres de l'armée de libération en vue de faire connaître l'histoire du mouvement national de la résistance et de l'armée de libération ainsi que la conservation de la mémoire nationale.

**Approuvé.**

### II- Conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution, le Conseil a approuvé les propositions de nomination aux fonctions supérieures suivantes :

- Le Directeur Général de la Convergence et de l'Évaluation des Politiques publiques au Ministère chargé de l'Investissement, de la Convergence et de l'Évaluation des Politiques Publiques ;
- Le Directeur de la Législation au ministère de la Justice ;
- La Directrice de la Coopération et du partenariat au Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation.